



OBSERVATOIRE DE L'IMAGINAIRE CONTEMPORAIN

ENREGISTREMENT ET DIFFUSION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE DE L'IMAGINAIRE CONTEMPORAIN

L'équipe de l'Observatoire de l'imaginaire contemporain propose d'enregistrer votre événement en vue de le publier et de l'archiver sur son site.

Veuillez noter que tous les contenus publiés sur l'OIC sont libres de diffusion.

L'équipe de l'OIC se réserve par contre le droit de refuser la mise en ligne de contenus dont le son est de piètre qualité.

AVANT L'ÉVÉNEMENT

Nous acceptons des demandes d'enregistrement et de diffusion **jusqu'à trois semaines précédant votre événement**. Veuillez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : figura.oic@gmail.com

1. Vous devez choisir si vous voulez seulement un **enregistrement audio** de votre événement **ou** si vous voulez aussi une **diffusion simultanée** (streaming).

Veuillez noter que, même dans le cas d'une diffusion simultanée, un enregistrement audio sera aussi effectué. Les vidéos diffusées en direct sur le site de l'OIC ne seront pas conservées. L'archive de l'événement ne contiendra que les fichiers audio des communications.

2. **Entente avec les participant.e.s de l'événement**

Vous devez vous assurer à l'avance que les participant.e.s acceptent l'enregistrement ET la diffusion simultanée (s'il y a lieu). Vous devez nous confirmer par courriel quel.le.s participant.e.s acceptent ou refusent l'enregistrement et/ou la diffusion simultanée.

Les documents officiels de cession de droits ne seront signés par les participant.e.s que lors de l'événement.

3. Vous devez vous assurer que **la salle réservée pour l'événement peut accueillir l'équipe technique de l'OIC**, c'est-à-dire qu'une table peut être installée sur le côté de

la salle (le plus près possible des participant.e.s) afin que l'équipe technique puisse installer son matériel d'enregistrement.

4. Si l'événement dure plusieurs jours et qu'il ne se déroule ni à l'Université du Québec à Montréal ni à l'Université Concordia, il faut nous indiquer si le matériel peut être laissé sur place de manière sécuritaire.
5. Dans le cas d'une diffusion simultanée, vous devez vous assurer que **la salle possède un branchement Internet par câble** et/ou un réseau sans fil fort et fiable **ainsi qu'une prise électrique**.

L'équipe technique de l'OIC se réserve le droit de refuser la diffusion simultanée si la qualité du réseau sans fil laisse à désirer. Jusqu'à maintenant, les événements se déroulant à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et à l'Université Concordia ont pu être diffusés en simultané sans problème. Notez que la diffusion simultanée d'un événement n'est pas possible à l'Université de Montréal.

6. **L'événement aura sa propre page sur le site de l'OIC.** Dans le cas d'une diffusion simultanée, la page sera disponible la veille de l'événement et sera retirée la journée suivant la fin de l'événement. L'équipe de l'OIC vous enverra le lien vers la page sur laquelle la vidéo en direct sera diffusée dans un délai de 3 à 5 jours précédant l'événement, afin de vous permettre de faire circuler l'information dans vos réseaux.

LORS DE L'ÉVÉNEMENT

1. L'équipe technique de l'OIC se présente de **20 à 40 minutes avant l'accueil des participant.e.s** afin d'installer son matériel d'enregistrement.
2. L'équipe technique vous apportera des **formulaires de cession de droits** qui devront être signés par les participant.e.s à leur arrivée (avant le début des communications). Dans le cas d'une diffusion simultanée, il est nécessaire d'obtenir aussi l'autorisation des présidents de séance. Les formulaires signés doivent être remis à l'équipe technique de l'OIC avant la fin de l'événement.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

1. Dans le cas d'une diffusion simultanée, **la page est retirée après l'événement**. Une nouvelle page sera créée où les fichiers audio de l'enregistrement seront archivés.
2. Nous vous informerons de la date de publication de cette archive sur le site de l'OIC dans la semaine suivant l'événement. **Le délai de traitement des médias et de publication peut s'étendre à 10 semaines.**

3. Il est aussi possible de **publier les textes des communications**. Pour ce faire, il suffit de nous envoyer les textes des participant.e.s par courriel. Chaque texte doit être clairement identifié avec le nom de son auteur et le titre de la communication.

ALTERNATIVE POSSIBLE

Vous pouvez aussi enregistrer vous-mêmes votre événement et nous faire parvenir les fichiers audio (mp3 ou wav) sur une clé USB au **local B-2320**.

L'équipe de l'OIC se réserve par contre le droit de refuser la mise en ligne de contenus dont le son est de piètre qualité.

Pour toute question ou tout commentaire, veuillez contacter :

Sarah Grenier-Millette
Chargée de projet de l'OIC

Téléphone : 514-987-3000, poste 1605
Courriel : figura.oic@gmail.com
Local : B-2320 (Pavillon Maisonneuve, UQAM)